



“Les Priorités de l'Economie de la Santé en Afrique”

Conférence inaugurale de l'Association Africaine d'Economie et Politique de Santé (AfHEA)
10 – 12 Mars 2009 – Accra, Ghana

PT 16

Comparaison des pratiques de prescription pour le traitement du paludisme dans les structures publiques et privées de santé au Sud-est du Nigeria

Pharm. Nzewi Ifeoma¹, Uzochukwu BSC, Onwujekwe OE, Ezeoke U, Chukwuogo OI

¹ Pharmacy unit, University of Nigeria Teaching Hospital (UNTH) Enugu, Nigeria

Background:

Les problèmes liés à l'utilisation des médicaments tels que la poly pharmacie et les prescriptions irrationnelles d'antipaludéen et des injections sont des indications des pratiques irrationnelles de prescription et peuvent conduire à la résistance des médicaments. Les pratiques de prescription dans les structures publiques et privées de santé pour le traitement du paludisme ne sont pas bien connues au Nigeria. La présente étude vise par conséquent à déterminer les pratiques de prescription pour le traitement du paludisme dans les structures publiques et privées de santé dans une zone urbaine au Sud-est du Nigeria.

Méthodologie :

Les registres des traitements des centres de santé primaire ont été sélectionnés au hasard et les prescriptions des cliniques privées ont été prospectivement collectées auprès des malades officiels. 100 ordonnances ont été collectées dans 4 centres de santé et quatre ont été collectées chacune dans 10 cliniques privées à Enugu, au Sud-est du Nigeria. Ces ordonnances ont été analysées pour savoir le pourcentage de médicaments qui sont convenablement prescrits ; le pourcentage des antibiotiques prescrits et la moyenne de médicament par cas.

Résultats :

Les prescriptions étaient vraiment très faibles dans les structures privées de santé comparées aux structures publiques. Plus d'injections de chloroquine (87.7 contre 45.6%) et plus d'antibiotiques (64.3 contre 23.4%) ont été prescrits dans le privé que dans le public ($p < 0.05$). La poly pharmacie et les prescriptions irrationnelles de vitamines et d'autres combinaisons de préparations sont communes dans les structures privées que publiques. Cependant, les centres de santé publiques ont une moyenne de 6,2 médicaments par ordonnance contre 3,2 dans les structures privées.

Considération des principes :

Les pratiques de prescription par le personnel des structures publiques et privées de la santé sont très irrationnelles et plus prononcées dans le privé. Ceci nécessite la formulation des stratégies appropriées et une prescription rationnelle de médicaments entre le personnel de la santé dans les structures publiques et privées de santé.